

CAPD du 7 MARS 2019 – Déclaration liminaire

Madame l'Inspectrice d'académie-Directeur académique des services de l'Éducation Nationale,

Les délégués du personnel du SNUipp-FSU67 sont très heureux de pouvoir enfin vous rencontrer en CAPD et vous souhaiter la bienvenue.

Car depuis le 8 novembre, et même si les élections professionnelles sont passées par là, les instances paritaires ne se sont pas réunies. Repoussés les différents groupes de travail, reportée plusieurs fois la CAPD pour étudier les promotions, renvoyé le mouvement à une date ultérieure...alors que les permutations sont actées et diffusées sans que la CAPD n'ait encore validé les barèmes.

Le dialogue social et le paritarisme, malgré l'effort de communication du ministère feint lors des élections professionnelles, ne semble pas être la préoccupation du ministre et des inspections.

Il s'agirait donc de confiance.

Mais la confiance ne s'entend que si elle est réciproque. Et dans cette école que nous propose Jean-Michel Blanquer, il n'est question que de défiance et d'autoritarisme. La loi qu'il nous impose, sans négociations avec les organisations syndicales ni véritables débats parlementaires, est un empilement de mesures disparates qui ne s'attaquent pas aux inégalités scolaires, qui risquent même de les aggraver. Lui qui avait pourtant promis de ne pas en faire, nous propose une Loi qui fait l'unanimité contre elle et ne présente aucune vision explicite de l'école en dehors d'une volonté de contrôle en ignorant les grands défis auxquelles elle est confrontée.

Après avoir pris soin, dès le premier article de museler l'expression citoyenne des enseignants, le projet de loi «confiance» décline une série de mesures qui risquent de bouleverser profondément l'école et le travail des enseignants :

- Cadeaux financiers au privé sous couvert de scolarisation obligatoire dès 3 ans,
- Retour des écoles du socle sous un nouveau label, les Établissements publics des savoirs fondamentaux
- Assujettissement des écoles au second degré avec refonte de la Direction d'École mise sous la tutelle des Principaux de collège,
- Pseudo-ouverture à l'expérimentation dissimulant la main mise d'associations complices du pouvoir sur le système éducatif et la destruction du caractère national de l'école
- Suppression des ESPE et création des INSP sous contrôle du ministère instaurant la fin d'une formation indépendante
- Recrutement à bas coûts de remplaçants pas encore formés,
- Fin de l'évaluation indépendante du système scolaire et mise en concurrence permanente des personnes, des écoles et des établissements
- Reprise en main des CDEN....

C'est d'effectifs allégés, de personnels mieux payés et mieux reconnus dans leurs fonctions, d'enseignants concepteurs de leurs enseignements qui peuvent s'appuyer sur une riche et solide formation initiale et continue, d'enseignants spécialisés, de plus de maîtres que de classes, de personnels administratifs et d'autres pour accompagner les élèves... dont l'école a besoin.

En parallèle, le projet Réforme de la Fonction Publique parachève le travail de dynamitage.

Ce projet est d'une brutalité inouïe puisque ce sont les équilibres du statut de 1946, réaffirmés par les lois de 1982 à 1984 qui sont piétinés et avec eux la conception d'un fonctionnaire citoyen au service de l'intérêt général opposée à celle d'un fonctionnaire «aux ordres». Tout comme l'est également la représentation des salariés que porte ce projet avec la réduction à peau de chagrin des commissions administratives et des CHSCT fondus dans les CT.

C'est pour défendre la Fonction publique et des services publics de qualité pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire, et plus particulièrement le service public d'éducation, que la FSU et le SNUipp-FSU appellent à la grève le 19 mars dans une grande mobilisation Privé-Public et à des manifestations pour défendre l'École contre la Loi Blanquer le Samedi 30 mars.